

Refaire l'Armée française
Les armées de la Libération
L'outil militaire, l'instrument politique, le contrôle opérationnel
(1943-1945)

Introduction

L'Armée comme instrument politique et militaire, au service d'un Etat

La situation en novembre 1942 :

- plusieurs armées au service de deux Etats (la France libre et Vichy)
- un Etat « français » au service de l'occupant et entièrement occupé
- une France libre diversement acceptée et reconnue par les Alliés

L'Empire rallié à la France libre de juillet 1940 à juin 1943

Plusieurs « prétendants » à Alger (l'amiral Darlan, le général Giraud, le général De Gaulle)

La question de l'articulation du politique et du militaire, du national et des alliances, de la place de l'armée française dans la Libération du territoire (novembre 1942 - mai 1945)

1. Refaire l'armée : la question de la refonte d'un outil militaire

- l'Armée de terre : armée d'Afrique et armée nouvelle
- l'Armée de l'Air et la Marine : intégrées aux opérations alliées
- la Tunisie et l'Italie : le terrain d'une renaissance

2. Les campagnes de la Libération : l'armée comme instrument politique

- Paris et Strasbourg : Leclerc et l'armée de la France libre
- Rhin et Danube : De Lattre et l'Armée d'Afrique
- Aux marges difficiles de la victoire : les Alpes, l'Atlantique, l'Indochine

Conclusion

Quelle libération pour quelle armée ?

La libération militaire est une victoire française et alliée :

- avec l'ombre portée de mai-juin 1940
- dans le contexte des procès de la Libération
- et d'une société française durablement divisée

La question de l'outil militaire à refaire :

- la structure à concevoir
- les opérations à prévoir
- la dépendance vis-à-vis des Alliés

Le rang de la France en 1945 :

- un vainqueur réduit aux acquêts (ni Yalta, ni Potsdam, ni Dumbarton Oaks)
- un siège au Conseil de sécurité et une zone d'occupation en Allemagne
- une puissance impériale contestée de l'intérieur (Sétif, le 8 mai 1945) et de l'extérieur (l'Indochine)

Des questions pour le nouveau régime, sans le général De Gaulle (démission le 20 janvier 1946)